



Bon d'achat et fermeture d'une boutique

Par **caroline64**, le **23/04/2011** à **20:24**

Bonjour,
mes amis m'ont offert fin décembre un bon d'achat dans une petite boutique d'une valeur de 60 euros. un bon valable pendant un an.
lorsque j'ai voulu y aller j'ai trouvé fermé à plusieurs reprises.
j'ai essayé de les contacter mais pas de réponse.
aujourd'hui la boutique qui n'a duré qu'un an est fermée, je pense pour problème économique ils ont fermé en une semaine.
comment puis-je faire pour être remboursée??
merci pour votre attention

Par **mimi493**, le **24/04/2011** à **00:44**

Ce sont vos amis qui doivent le faire, mais s'il y a liquidation judiciaire, il n'y a aucune chance de revoir l'argent (les salaires, les impôts passent avant vous)